



Ambassade du Royaume de Belgique
à Dakar

Avenue des Jambaars
B.P. 524 Dakar
Tél: 00221/33.889.43.90
Fax: 00221/33.889.43.98
Mail: dakar@diplobel.fed.be
senegal.diplomatie.belgium.be

→ DACT
06/09

nos références
18/0439 (LM/vd)
classement
C4.1

L'Ambassade du Royaume de Belgique à Dakar présente ses compliments au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur de la République du Sénégal et a l'honneur de porter à Sa connaissance que, à partir du 10 septembre 2018, les demandes de visa pour la Belgique et le Luxembourg devront être introduites dans les locaux de VFS Global à Dakar. Des informations détaillées se trouvent sur le site internet de l'Ambassade de Belgique (<https://senegal.diplomatie.belgium.be/fr/venir-en-belgique/visa-pour-la-belgique>) et prochainement sur le site internet de VFS Global à Dakar, actuellement encore en construction.

Toutefois, les demandeurs de visa pour la Belgique et le Luxembourg, titulaires d'un passeport diplomatique ou de service, pourront comme auparavant introduire leurs demandes auprès de l'Ambassade de Belgique à Dakar, tous les mercredis entre 8 et 12 heures. Dans l'éventualité où un mercredi serait un jour férié, l'introduction des demandes de visa se fera le premier jour ouvré qui suit.

L'Ambassade du Royaume de Belgique à Dakar remercie le Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur de la République du Sénégal pour la plus ample diffusion de l'information ci-dessus et saisit cette occasion pour Lui renouveler les assurances de sa très haute considération.

Fait à Dakar, le 5 septembre 2018

Ministère des Affaires étrangères
Et des Sénégalais de l'Extérieur
De la République du Sénégal
DAKAR

